



Oradour-sur-Vayres, le 15 octobre 2020

87150 Oradour sur Vayres
Tèl : 05 55 78 23 97

Compte rendu réunion du 29 septembre 2020 – 18h

Nombre de délégués
en exercice : 20
Présents : 15
Excusés : 2
Votants : 15
Quorum : 11

- **Validation du RPQS**

Le Rapport sur le prix et la Qualité du service est présenté et est validé à l'unanimité.

- **Demandes de subvention au Conseil Départemental**

Le Conseil syndical autorise le Président à demander des subventions pour les opérations suivantes :

Opération	Montant estimé HT
Déplacement conduite les Mottes	20 398,57 €
Extension de réseau Feuyas	11 924,92 €
Extension de réseau Pressoueras	9 127,06 €
Stabilisateurs de pression à Dournazac	9 840,00 €

- **Travaux divers**

La canalisation d'eau brute reliant la Serve aux Liades est encrassé. Le nettoyage de cette canalisation est réalisé par l'entreprise SETHA. Les travaux sont prévus semaine 44.

4 sondes de mesure ont été installées par la Saur sur 4 ressources afin de disposer en continu de la hauteur des puits et de la turbidité. Le chantier a été réceptionné le 29 septembre.

Une deuxième tranche de travaux de remplacement de canalisation, suite à la présence de CVM va être lancée avant la fin de l'année 2020.

L'entreprise Valade Delage, de Bussière Galant, a refait l'intégralité de la clôture du périmètre de Chez Chirgault à Dournazac. Les travaux ce sont terminés le 28 septembre.

Les travaux de clôture du périmètre de protection de Négrelat 4 sont en cours.

- ***Assujettissement à la TVA***

Monsieur le Président rappelle au conseil syndical que le syndicat d'eau potable Vayres et Tardoire a signé un nouveau contrat d'affermage qui prend effet au 1^{er} janvier 2019. De ce fait, le syndicat ne peut plus recevoir le reversement de la TVA sur les travaux réalisés, par son délégataire. Ainsi, le Président demande au conseil de pouvoir assujettir le syndicat Vayres et Tardoire à la TVA. Le conseil syndical, décide d'assujettir le syndicat d'eau potable Vayres et Tardoire à la TVA suite au renouvellement du contrat d'affermage.

- ***Questions diverses***

Du fait de la crise sanitaire, exceptionnellement, il n'y aura pas de relève physique des compteurs cette année. La Saur s'engage à envoyer un courrier à chaque abonné avec un estimatif de consommation sur l'année 2020. L'abonné aura la possibilité de fournir le relevé exact à la Saur.